

## Innovation méthodologique et expertise historique

*Methodological innovation and historical expertise*

Patrick Fraysse

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7074>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7074

ISSN : 2259-8901

### Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2002

Pagination : 95-103

ISSN : 1633-5961

### Référence électronique

Patrick Fraysse, « Innovation méthodologique et expertise historique », *Questions de communication*

[En ligne], 2 | 2002, mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7074> ; DOI : 10.4000/

questionsdecommunication.7074

---

## DOSSIER

PATRICK FRAYSSE

Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales  
Université Toulouse 3  
fraysse@lerass.iut.tlse3.fr

### INNOVATION MÉTHODOLOGIQUE ET EXPERTISE HISTORIQUE

**Résumé.** — Comment l'identité d'acteur de deux conservateurs du patrimoine, devenus experts et reconnus comme tels par les historiens, sur la période historique, du Moyen Âge, différente de celle sur laquelle ils travaillaient initialement (XVII<sup>e</sup> siècle), évolue-t-elle ? Cette expertise est le fruit d'un assemblage de savoirs hybrides, scientifiques et techniques, transposé à un champ non investi jusque-là. Partant d'une étude de cas — une innovation dans la recherche en histoire, introduite par des professionnels du patrimoine — ce travail a permis d'aborder la notion de document et de relier expertise, histoire et innovation méthodologique.

**Mots clés.** — Expertise, spécialisation professionnelle, historien, conservateur, patrimoine architectural, Moyen Âge, innovation méthodologique.

**D**ans la pratique de son métier, l'historien utilise des documents qu'il appelle sources. Capable de les transcrire, analyser, comprendre, interpréter, ce professionnel de la recherche et du contact avec les documents est considéré comme un expert dans son domaine. En effet, le professionnel est souvent assimilé à un expert dans la pratique de son métier, eu égard à sa grande connaissance d'une question ou d'une technique. Jean-Yves Trépos (1996) a analysé la notion d'expertise dans toutes ses composantes : ce sont les notions de professionnalisation de l'expert, du devenir expert, d'expertise particulière – l'expertise historique – et l'innovation qui nous intéressent ici. Nous nous appuyerons sur la définition qu'il donne de l'expertise : « L'expertise est une situation problématique [...] requérant un savoir de spécialiste [...] qui se traduira par un avis [...] donné à un mandat [...] afin qu'il puisse prendre une décision » (Trépos, 1996 : 5). Nous appliquerons cette définition au champ disciplinaire de l'histoire.

L'histoire est une discipline scientifique, modelée par des chercheurs qui ont su faire évoluer leurs méthodes d'analyse, leurs problématiques et leurs partenariats. Des liens avec d'autres disciplines de sciences humaines – géographie, sociologie, etc. – ont été tissés et des sciences auxiliaires comme l'archéologie, la numismatique, la philologie et les sciences de la vie sont venues conforter son questionnement. Dans ce partenariat, les conservateurs du patrimoine – conservateurs de musées, architectes des Monuments historiques, archéologues – sont précieux. Parmi eux, les chercheurs de l'Inventaire (ministère de la Culture) contribuent au travail de recherche des sources au service des historiens.

L'innovation dans les méthodes et l'évolution des problématiques envisagées a fait progresser l'histoire, depuis l'histoire positiviste à la Nouvelle histoire en passant par l'École des Annales. Après avoir interrogé les supports documentaires possibles (chartes, tableaux, monuments, films, affiches, études statistiques...) s'est posée à l'historien la question de l'élargissement du champ d'analyse. Une innovation méthodologique, intégrant les avancées et les connaissances des générations précédentes, peut-elle renouveler l'histoire et positionner leurs auteurs – ici des conservateurs du patrimoine – comme experts, c'est-à-dire comme détenteurs de savoirs hybrides, associant recherches scientifique et technique ? Peut-elle apporter une plus forte reconnaissance scientifique de la part de la communauté des historiens, modifiant par là leur identité d'acteur ?

Partant de l'analyse de la notion de document en histoire, nous aborderons les rapports de deux communautés de professionnels, les historiens et les conservateurs du patrimoine, ainsi que la spécialisation qu'ils peuvent acquérir dans une situation problématique donnée. Une étude de cas, le travail d'une équipe de chercheurs de l'Inventaire de Montpellier, donnera l'occasion d'interroger l'hypothèse selon laquelle des conservateurs du patrimoine ont su élaborer une situation d'expertise, en répondant à la question de la datation de l'architecture d'une ville, et ont permis à la communauté des historiens de répondre à une question d'histoire particulière.

## L'historien et la notion de document en histoire de l'architecture

La notion de document en histoire a souvent été discutée par les historiens eux mêmes (Le Goff, 1988 : 297 et sq. ; Delsalle, 2000) et par des chercheurs en sciences de l'information et de la communication (Meyriat, 1981 ; Couzinet et al., 2001). Nous aborderons le métier de l'historien, en observant le matériau utilisé dans sa pratique : le document historique.

### Quel support pour le document historique ?

« L'histoire s'écrit avec des documents », mais qu'est ce qu'un document en histoire ? Longtemps réservé aux actes officiels issus des chancelleries, ce terme de document a été largement étendu au point que Paul Delsalle (2000) n'hésite pas à dire que « tout est document ». Il est donc difficile d'en donner une définition stricte, d'autant que cette notion n'a été l'objet que de peu d'études. Dans le champ des sciences de l'information de la communication, Robert Escarpit (1976) l'a défini comme un objet informationnel stable et Jean Meyriat (1981) a précisé qu'il est souvent considéré comme une preuve, un support d'information qu'il fixe. En histoire, le mot document est souvent utilisé comme singulier d'archives. Aujourd'hui, les historiens considèrent comme document toute trace laissée par l'homme dans l'espace et dans le temps (Delsalle, 2000 : 10). Sa raison d'être est de porter témoignage. Il peut être produit intentionnellement et/ou avoir une fonction attribuée (Meyriat, 1981 ; Couzinet et al., 2001). Ainsi, ce document qui sert à instruire, qui enseigne (Meyriat, 1981) peut-il s'inscrire sur une multitude de supports et provenir d'auteurs très divers. Cela peut aller du parchemin royal conservé aux Archives nationales (document par intention) à l'objet trouvé en fouille ou aux œuvres picturales ou filmiques (document par attribution). Un monument peut donc aussi être considéré comme un document. Pendant longtemps, seuls les textes et les monuments antiques étaient considérés comme des documents historiques (Delsalle, 2000 : 10), c'est-à-dire comme des supports d'information pouvant servir de preuve dans une démonstration historique. Bernard Sournia (1999 : 212) parle même de « ce vaste fonds d'archives qu'est devenue la ville » pour l'archéologue. « [C'est] la connaissance qui, au fur et à mesure qu'elle progresse, promeut en témoins, en documents, en objets muséaux, les espaces mêmes de nos vies [les monuments, les maisons, la ville] ».

### Méthodes d'analyse des documents en histoire

Les méthodes d'analyse de ces documents par les historiens ont également évolué. De la critique interne et externe des positivistes, on est passé à l'étude quantitative et comparatiste des séries grâce, entre autres moyens, à l'informatique, et au croisement des points de vues avec d'autres disciplines (archéologie, géographie, sociologie...). Cette évolution a été impulsée par l'École des Annales. L'histoire peut également se faire sur une absence de

document, sur le silence des archives : histoire de la folie, histoire des couleurs (Le Goff, 1988 : 301). La méthode d'analyse des documents, mise au point au XIX<sup>e</sup> siècle par l'école méthodique de Langlois et Seignobos, est fondée sur l'analyse critique du document, le plus souvent textuel. Il s'agit d'en vérifier l'authenticité, l'origine et l'originalité (critique externe), ainsi que d'analyser les conditions dans lesquelles il a été rédigé (critique interne). Cette méthode reste valable aujourd'hui. La critique est nécessaire et même indispensable, y compris pour les documents non écrits. Par exemple, les historiens de l'art analysent les conditions de production d'un tableau et observent les détails de la vie matérielle d'une scène de genre ou d'un tableau représentant une bataille, en gardant à l'esprit que le peintre ne représente pas ce qu'il voit mais ce qu'il a envie de voir. La photographie, qui semble être plus objective, est également soumise à la critique de son authenticité qui reste la base de l'analyse et du commentaire.

L'École des Annales a introduit la recherche d'une collaboration avec les autres sciences de la société (économie, sociologie, géographie) et le remplacement de l'histoire-récit par l'histoire-problème. De nouvelles interrogations (le quantitatif en histoire), de nouvelles approches (archéologique, démographique), et de nouveaux objets (le climat, l'inconscient, les mentalités) se font jour. Dans cette optique, toute trace laissée par l'homme peut donc devenir un document, une source, des archives. Il s'agit de faire un usage « différé » des sources, « de leur faire dire ce pourquoi elles n'ont pas été faites » (Hildesheimer, 1994 : 90). La production et l'analyse de documents d'histoire ne sont pas réservées à la communauté des historiens. D'autres corps de métiers utilisent ces techniques dans leurs pratiques professionnelles. C'est le cas des conservateurs du patrimoine qui ont des rapports étroits avec les historiens.

Ces conservateurs, et particulièrement ceux chargés de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France au ministère de la Culture, exercent une profession qui n'est pas aisée à définir, principalement par sa nature hybride. Ce sont des professionnels du patrimoine, au même titre que les conservateurs de musée ou les archéologues. Mais ils sont aussi des chercheurs, c'est-à-dire des professionnels de la recherche. Les chercheurs de l'Inventaire sont donc porteurs d'une double compétence. Leur travail consiste à collecter et organiser la documentation pour les chercheurs en histoire de l'architecture, mais aussi à créer des documents secondaires, banques de données, qui seront des outils pour la recherche. Ce travail a une dimension heuristique, dans la mesure où l'organisation de la mémoire sur le patrimoine architectural est envisagée dans le but de préparer la connaissance des faits.

L'exemple de la genèse d'un livre : Montpellier, la demeure médiévale

Dans l'avant-propos de l'ouvrage, *Montpellier, la demeure médiévale* (1991), Bernard Sournia et Jean-Louis Vayssette<sup>1</sup> s'entretiennent d'un paradoxe

---

<sup>1</sup> Tous deux sont conservateurs du patrimoine au Service Régional de l'Inventaire, DRAC de Montpellier.

initial : ils ont écrit un livre sur le Moyen Âge sans avoir recours aux sources habituellement utilisées pour étudier cette époque. En effet, la démonstration s'appuie sur des textes du XVII<sup>e</sup> siècle qu'ils ont abordés d'une manière inhabituelle. L'objet de leur travail est d'étudier une architecture qui n'existe plus, ou dont ne subsistent que quelques fragments. Au départ, il s'agissait de recenser le patrimoine bâti de Montpellier en général et particulièrement celui du XVII<sup>e</sup> siècle. En effet, les auteurs expliquent qu'à cette époque, à la faveur des redistributions du pouvoir économique et politique qui s'opèrent à Montpellier, cette ville fait peau neuve, renouvelant complètement son parc immobilier. L'objectif des auteurs, devant ce matériau abondant, à la fois en termes d'archives et de bâtiment, est de décrire et de classer les grands types formels en usage au XVII<sup>e</sup> siècle et de recenser les vestiges qui ont précédé cette période : « L'optique est donc moins celle d'une étude d'histoire que celle d'un essai de description morphologique ». Cependant, les auteurs ont été confrontés à un paradoxe : l'architecture classique est encore de nos jours très présente à Montpellier, donc susceptible d'être étudiée, mais elle se trouve en décalage par rapport aux modèles de l'esthétique architecturale de l'époque. Par exemple, il n'y a pas d'hôtels particuliers ou de palais entre cour et jardin, mais au contraire un attachement aux modèles antérieurs<sup>2</sup>. C'est pour essayer d'élucider cette situation, primordiale pour un historien, que les deux auteurs ont été amenés à innover dans leur méthode d'interrogation des sources et à formuler des hypothèses nouvelles. Quelle problématique avancer et quelle méthode employer dans la lecture des sources, l'exploitation de la documentation et la mise en relation de ces lectures, et dans l'observation des vestiges ?

## Les progrès de la recherche en histoire de l'architecture

Les historiens de l'architecture ont une place particulière dans la communauté des chercheurs, entre les historiens et les historiens de l'art. Gérard Monnier (2001) constate en effet que, dans cette discipline, il n'y a pas de collection d'objets conservés dans leur intégrité ni de musée. L'architecture est toujours localisée et a une valeur d'usage qui, par essence, détériore l'objet créé. L'étude se fait donc sur la durée, en intégrant l'évolution du bâtiment. Il s'agit d'étudier l'histoire de la construction de l'édifice, mais également ses usages et ses transformations. Le monument est perçu aujourd'hui par les historiens de l'architecture comme le résultat de ce double processus d'offre (production d'architecture) et de demande (réception sociale ou individuelle de bâtiments et de logements). Au-delà des formes des bâtiments, l'historien de l'architecture s'intéresse aux contextes historique et social dans lesquels ils ont été créés. Depuis peu – Gérard Monnier (2001 : 70) parle d'une trentaine d'années – les historiens de l'architecture ont dépassé la simple description stylistique des formes pour intégrer l'étude des archives. La masse documentaire accompagnant les productions de l'espace est immense, notamment pour l'architecture

---

<sup>2</sup> Le modèle dominant de la demeure urbaine au Moyen Âge est celui de la « maison bloc », comprenant un seul corps de bâtiment, donnant directement sur la rue, où s'affiche le décor architectural.

contemporaine. C'est parfois le cas pour l'architecture ancienne. Des fonds d'archives contiennent des informations insoupçonnées jusqu'alors par les historiens de l'architecture. On peut alors considérer, comme des sources de premier plan, les devis, quittances de travaux, rapports d'experts, minutes notariales, dans lesquels il est loisible de lire des descriptions de l'état des bâtiments à une époque donnée.

Le travail de l'équipe de chercheurs de l'Inventaire de Montpellier s'inscrit dans cette démarche. Toutes les données sont recueillies : visites sur le terrain, relevés archéologiques<sup>3</sup>, données statistiques, plans, recherche d'archives. Le croisement de toutes ces informations a permis à ces historiens de l'architecture montpelliéraine de s'intégrer dans une démarche interprétative et de lire les sources documentaires à la lumière de leurs observations sur le terrain.

### Une innovation dans la méthode de recherche

L'innovation réside ici dans la question posée aux documents d'archives : interroger d'une manière neuve des textes du XVII<sup>e</sup> siècle, jusque-là scrutés dans le seul but d'alimenter les réflexions sur l'époque moderne : « Dans ces devis, prix-faits ou quittances de travaux, nous n'avions voulu voir que des corps à bâtir, des étages à ajouter [...]. Jamais nous n'avions songé à y décrypter l'image, pourtant présente en négatif, des bâtiments avant travaux, telle qu'on peut la déduire des mentions de parties anciennes à détruire ou modifier ». Pour vérifier l'intérêt de cette nouvelle méthode, les auteurs ont tenté, sur le terrain, une lecture « bien que particulièrement fastidieuse » de ces « grimoires confus » (Sournia, Vayssette, 1991). La comparaison des textes et du bâti a permis de repérer ce patrimoine immobilier pré-classique, constitué entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècles et entre-temps à peine modifié : « Non seulement tous les fragments médiévaux dont nous avons fait le scrupuleux recensement sur le terrain s'y trouvaient mentionnés et décrits, mais aussi toutes les parties détruites depuis leur rédaction ». La vérification archéologique sur le terrain des informations concernant le Moyen Âge, contenues dans les textes du XVII<sup>e</sup> siècle, étant possible, les auteurs ont voulu alerter les historiens de la ville médiévale sur le prodigieux gisement d'informations constitué par les archives modernes, si riches pour Montpellier et, probablement, pour d'autres centres urbains.

Cette innovation, dans la méthode de recherche en histoire, a fait de Montpellier un « laboratoire » pour la communauté des chercheurs en histoire de l'architecture du Moyen Âge. Les auteurs sont considérés par la communauté scientifique des historiens, depuis la sortie de ce livre, comme des experts et ont suscité des vocations ou conforté des études menées ailleurs par d'autres équipes. L'expertise particulière dont ils ont fait preuve pour lire, traiter et interpréter des sources écrites fait de ces chercheurs de véritables « archéologues des archives ». Ils ont creusé là où personne, avant eux, n'avait su le faire, en utilisant des outils conceptuels nouveaux : chercher

<sup>3</sup> Les dessins des plans et des élévations des bâtiments indiquent les traces des apports successifs (perçement de portes et de baies) de chaque période.

le Moyen Âge dans des textes du XVII<sup>e</sup> siècle. Ils ont traversé ces frontières mouvantes entre les périodes historiques qu'ils étudiaient, certainement grâce à leur statut de chercheur généraliste et, ainsi, ont ouvert des perspectives nouvelles de recherche aux historiens, autres spécialistes de l'exploitation du document.

La reconnaissance scientifique du travail de cette équipe de chercheurs de Montpellier a été soulignée par le CNRS qui, dans un ouvrage rassemblant tous les spécialistes de la maison médiévale en France (Esquieu, Pesez, 1998 : 13), a considéré le travail de Bernard Sournia et Louis Vayssette, dès le texte d'introduction, comme une entreprise de synthèse sur le sujet à l'échelle d'une ville. Les deux directeurs scientifiques, Jean-Marie Pesez, directeur d'études à l'EHESS et Yves Esquieu, professeur à l'Université de Provence, responsable du Laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne, spécialistes de la maison médiévale, ont rassemblé dans cet ouvrage une synthèse des recherches actuelles sur l'habitat et la maison médiévale sous la plume de nombreux auteurs. Cette publication est issue du Centre de recherches archéologiques (CRA) qui regroupe quinze laboratoires du CNRS d'archéologie et d'archéométrie et qui publie des résultats de fouilles et d'études archéologiques en mettant l'accent sur les recherches pluridisciplinaires.

Il s'agit d'une reconnaissance des savoirs d'experts des deux auteurs de Montpellier, par la communauté des historiens à son plus haut niveau (universitaires reconnus, socialement installés et scientifiquement respectés), dans un ouvrage de synthèse rassemblant les meilleurs spécialistes d'une question. Ces savoirs de l'expert sont, selon Armand Hatchuel et Benoît Weill (Trépos, 1996 : 67), un savoir-faire (un répertoire de situations et de clefs d'actions : mobilisation des connaissances et des compétences techniques des conservateurs), un savoir-comprendre (détermination du niveau de pertinence de l'information mobilisée : interroger d'une manière neuve des textes du XVII<sup>e</sup> siècle en y cherchant le Moyen Âge) et un savoir-combiner (ordonner, agencer selon une conception quasi stratégique : vérification archéologique sur le terrain). L'expertise de Bernard Sournia et Louis Vayssette s'est construite à travers l'assemblage de ces savoirs et sa reconnaissance par la communauté scientifique des historiens et des archéologues.

### L'historien est un expert du document

La mise au point des méthodes en histoire est constante et s'adapte à l'apparition de nouveaux documents. Ce qui fait l'histoire, ce n'est pas le document, mais la question que se pose l'historien. Cette même recherche problématisée *a priori* qui va faire le document : « C'est la question qui fait le document » (Meyriat, 1981). L'équipe de Montpellier l'a bien montré en interrogeant les sources classiques à sa disposition selon une préoccupation nouvelle, en y recherchant le Moyen Âge, allant ainsi plus loin que Lucien Febvre qui affirmait en 1949 : « L'histoire se fait avec des documents écrits, sans doute. Quand il y en a. Mais elle peut se faire, elle doit se faire sans

documents écrits, s'il n'en existe point. Avec tout ce que l'historien peut lui permettre d'utiliser pour fabriquer son miel, à défaut des fleurs usuelles » (Le Goff, 1988 : 299). Ils interrogent et interprètent les sources dans une optique pour laquelle elles n'avaient pas été produites. En effet, à la typologie que décrit Paul Delsalle (2001), des documents utiles pour la connaissance d'une période (les documents pour la connaissance du Moyen Âge sont tous datés de cette période), l'équipe de l'Inventaire de Montpellier propose de ne pas lier l'époque de production du document à la question que l'on peut lui poser. En l'occurrence, ils ont interrogé des documents du XVII<sup>e</sup> siècle pour répondre à une question sur le Moyen Âge. Ils ont poursuivi, par là, le travail de rénovation des méthodes d'investigation de l'histoire entamé par l'École des Annales.

Le métier de chercheur de l'Inventaire, composante du corps des conservateurs du patrimoine s'est donc constitué progressivement, à côté de celui de l'historien, de l'archéologue, de l'historien de l'art et du documentaliste. Ce métier fait appel à de nombreuses compétences scientifiques et techniques et à une grande culture générale. Ces savoirs hybrides, mêlant formation universitaire et compétences techniques, n'empêchent pas une certaine spécialisation, soit dans un domaine, soit dans une époque. Toutes ces compétences et ces savoir-faire ne sont pas forcément détenus par une seule personne. C'est pourquoi nous préférons parler d'équipe d'experts. Il s'agit bien, finalement, de constituer cette documentation et ces « dossiers d'inventaire », cette mémoire du patrimoine, couvrant tout le territoire, cantons après cantons. La richesse des savoirs accumulés par les services de l'Inventaire, la masse documentaire créée sont mises à la disposition du grand public et des chercheurs, particulièrement ceux travaillant sur l'histoire matérielle : architecture, objets d'art, etc. Les équipes de chercheurs ont participé au renouvellement de l'histoire de l'art en France et à l'émergence du concept de patrimoine, en s'appuyant sur des méthodes mises en œuvre par l'ensemble des sciences humaines, celles de l'analyse des grands nombres et des phénomènes de longue durée, à l'instar de la nouvelle histoire : « L'analyse d'œuvres en grand nombre permet de tirer des enseignements originaux. Devenue objet d'étude, la production courante vaut moins par elle-même que par son inscription dans des familles ou des séries. Cette approche est rendue nécessaire par l'élargissement du concept d'œuvre d'art vers celui de patrimoine. Elle apporte en retour un éclairage nouveau sur les œuvres "majeures" » (Melot, 2001 : 5).

L'historien apparaît donc comme un spécialiste du document historique, capable, grâce à sa formation universitaire de transcrire des documents historiques, de les comprendre et de les interpréter pour écrire l'histoire. Le conservateur du patrimoine, chercheur à l'Inventaire, est producteur de documents pour l'histoire qu'il sait interroger. C'est un autre spécialiste qui apparaît comme l'auxiliaire indispensable de l'historien et sa pratique quotidienne des sources et des monuments construit ses compétences. Dans l'exemple que nous avons évoqué, les deux conservateur du patrimoine ont été considérés comme experts quand ils ont introduit une méthode innovante dans leur travail, mais cela ne peut être que temporaire. L'expertise

s'est construite au sein du métier de conservateur du patrimoine, chercheur à l'Inventaire, dans une situation problématique donnée. Les historiens pouvant être considérés dans notre exemple comme « les mandants » (selon la définition de Jean-Yves Trépos) devant résoudre un problème d'histoire, la datation de l'architecture d'une ville, et s'adressant à des « spécialistes ». Ces derniers, les conservateurs du patrimoine, sont considérés comme des experts par les historiens. Une fois l'innovation méthodologique intégrée par les historiens, les inventeurs de cette innovation perdent leur statut d'expert pour redevenir des professionnels. En effet, dans le cas étudié, nous considérons que le statut d'expert des deux auteurs n'a été que temporaire, le temps que la communauté scientifique intègre leur innovation et l'applique à d'autres aires géographiques. Ils ont participé au processus collectif de construction de savoir des historiens, mais en proposant une synthèse qui supposait « un état du savoir; à un moment donné, qui n'existe en fait nulle part » (Trépos, 1996 : 70). Cet état d'expertise ne fait pas de ces deux chercheurs des historiens-experts professionnels, appelés à intervenir partout et à donner leur avis sur tout. Leur expertise relève d'une « temporalité instable », faite d'une tension entre « des pratiques plus ou moins équipées » et un objet d'étude qui « résistait ».

## Références

- Couzinet V., Régimbeau G., Courbière C., 2001, « Sur le document : notion, travaux et propositions », in : Couzinet V., dir., *Jean Meyriat théoricien et praticien de l'information-documentation*, Paris, ADBS, pp. 467-506.
- Delsalle P., 2001, *Les documents historiques*, Paris, Éd. Ophrys.
- Esquieu Y., Pesez J.-M., dirs., 1998, *Cent maisons médiévales en France du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Un corpus et une esquisse*, Paris, CNRS Éd.
- Escarpit R., 1976, *L'information et la communication : théorie générale*, Paris, Hachette.
- Hildesheimer F., 1994, *Introduction à l'histoire*, Paris, Hachette.
- Le Goff J., 1988, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard.
- Melot M., Verdier H., dirs., 2001, *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*, Paris, Éd. du Patrimoine.
- Merzeau L., 1999, « Monument et document : lequel conditionne l'autre et faut-il les dissocier ? », in : Debray R., éd., *L'abus monumental ?*, Paris, Fayard/Éd. du Patrimoine, pp. 89-96.
- Meyriat J., 1981, « Document, documentation, documentologie », *Schéma et schématisation*, 14, pp. 51-63.
- Monnier G., 2001, « L'histoire de l'architecture, deux ou trois choses que je sais d'elle », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 82, pp. 63-72.
- Sournia B., Vayssette J.-L., 1991, *Montpellier : la demeure médiévale*, Paris, Imprimerie nationale.
- Sournia B., 1999, « L'inventaire du patrimoine ou Le monument introuvable », in : Debray R., éd., *L'abus monumental ?*, Paris, Fayard/Éd. du Patrimoine, pp. 207-214.
- Trépos J.-Y., 1996, *La sociologie de l'expertise*, Paris, Presses Universitaires de France.